

PROCÈS VERBAL | Assemblée générale

Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation
Université du Québec à Montréal (local N-S1100), 14 octobre 2015

0. Procédures d'ouverture

0.1 *Que l'assemblée soit ouverte.*

Dument proposée et dument appuyée, la proposition 0.1 est adoptée à l'unanimité (à 17h25)

0.2 *Que Mathieu Rouleau et Marc-Olivier Gingras occupent respectivement l'animation et le secrétariat.*

Dument proposée et dument appuyée, la proposition 0.2 est adoptée à l'unanimité

0.3 *Que l'ordre du jour soit [0] Procédures d'ouverture, [1] Finances, [1.1] États financiers vérifiés 2014-2015, [1.2] Mandat de vérification externe 2015-2016, [1.3] Budget 2015-2016, [2] Orientations annuelles, [3] Associations étudiantes nationales, [4] Révision des règlements généraux, [5] Varia [6] Avis de motion, [7] Procédures de clôture.*

Dument proposée et dument appuyée, la proposition 0.3 est adoptée à l'unanimité

0.4 *Que ne soient pas indiqués au procès-verbal les noms des personnes qui proposent et appuient.*

Dument proposée et dument appuyée, la proposition privilégiée 0.4 est adoptée à l'unanimité

1. Finances

1.1 États financiers vérifiés 2014-2015

1.1.1 *Que Bruno Émond dispose de vingt minutes pour la présentation des états financiers vérifiés, suivie d'une période de questions-réponses de quinze minutes.*

Dument proposée et dument appuyée, la proposition 1.1.1 est adoptée à l'unanimité

1.1.2 *Que l'on adopte les états financiers vérifiés 2014-2015 tels que validés et présentés par Bruno Émond.*

La proposition 1.1.2 est dument proposée et dument appuyée

1.1.2.1 *Que l'on remplace «vérifiés» par «examinés».*

Dument proposé et dument appuyé, l'amendement 1.1.2.1 est adopté à l'unanimité

La proposition 1.1.2 est adoptée à l'unanimité

1.1.3 *Que l'assemblée prenne une pause de cinq minutes et qu'elle reprenne immédiatement après le partage de la nourriture.*

Dument proposée et dument appuyée, la proposition privilégiée 1.1.3 est adoptée à l'unanimité

1.2 Mandat de vérification externe 2015-2016

1.2.1 *Que le mandat d'examen externe 2015-2016 soit donné à Bruno Émond de la firme Mazar.*

Dument proposée et dument appuyée, la proposition 1.2.1 est adoptée à l'unanimité

1.3 Budget 2015-2016

1.3.1 *Qu'une présentation de dix minutes soit faite par le responsable aux affaires financières au sujet des prévisions budgétaires, suivie d'une période de questions-réponses de quinze minutes.*

La proposition 1.3.1 est dument proposée et dument appuyée

1.3.1.1 *Que « questions-réponses » soit remplacé par « plénière ».*

Dument proposé et dument appuyé, l'amendement 1.3.1.1 est adopté à l'unanimité

La proposition 1.3.1 telle qu'amendée une fois est adoptée à l'unanimité

1.3.1.2 *Que l'on laisse le responsable aux affaires financières terminer sa présentation.*

Dument proposée et dument appuyée, la proposition privilégiée 1.3.1.2 est adoptée à l'unanimité

1.3.2 *Que l'on adopte les prévisions budgétaires 2015-2016 à titre de budget officiel.*

La proposition 1.3.2 est dument proposée et dument appuyée

1.3.2.1 *Que la case budgétaire «Activités féministes» (ligne D-30) passe de 1000 \$ à 4000 \$.*

Dument proposé et dument appuyé, l'amendement 1.3.2.1 est adopté à la majorité

1.3.2.2 *Que l'on retire le montant de 10 000 \$ (ligne D-5) et que l'on annonce au café Le Philanthrope une prévision budgétaire maximale de 10 000 \$ afin de produire un plan de développement.*

Dument proposé et dument appuyé, l'amendement 1.3.2.2 est rejeté à la majorité

1.3.2.3 *Que l'on ajoute une ligne dans «Campagne» pour une campagne de solidarité avec les travailleuses et travailleurs en lutte en ce moment et qu'on y alloue de 7000 \$.*

La proposition d'amendement 1.3.2.3 est dument appuyée

1.3.2.3.1 Que l'on remplace « en lutte en ce moment » par « des secteurs public et parapublic ». Dument proposé et dument appuyé, le sous-amendement 1.3.2.3.1 est adopté à l'unanimité

L'amendement 1.3.2.3 tel que sous-amendé une fois est adopté à l'unanimité

1.3.2.4 Que l'on ajoute une ligne dans «Services autres» pour le collectif alimentaire Ras-le-Bol et qu'on y alloue 3000 \$. Dument proposé et dument appuyé, l'amendement 1.3.2.4 est rejeté à la majorité

1.3.2.5 Que l'on pige 10 000 \$ de plus du fonds « Projets spéciaux » (ligne F-1) pour les dépenses prévues au budget. Dument proposé et dument appuyé, l'amendement 1.3.2.5 est adopté à la majorité

1.3.2.6 Que la case budgétaire « Subventions à d'autres organismes externes » (ligne B-2) passe de 5000 \$ à 8 000 \$. La proposition d'amendement 1.3.2.6 est dument appuyée

1.3.2.6.1 Que l'on remplace 8000 \$ par 10 000 \$. Dument proposé et dument appuyé, le sous-amendement 1.3.2.6.1 est adopté à la majorité

L'amendement 1.3.2.6 tel que sous-amendé une fois est adopté à la majorité

1.3.2.7 Que la case budgétaire Gestion des archives (ligne D-54) passe de 1000 \$ à 5000 \$. Dument proposé et dument appuyé, l'amendement 1.3.2.7 est adopté à l'unanimité

1.3.2.8 Que la case budgétaire «Assemblées générales» (ligne D-40) passe de 4000 \$ à 6000 \$. Dument proposé et dument appuyé, l'amendement 1.3.2.8 est adopté à la majorité

1.3.2.9 Que la case budgétaire « Party de la rentrée H16 - Party à 1\$ » (ligne D-17) passe de 6750 \$ à 13 000 \$. Dument proposé et dument appuyé, l'amendement 1.3.2.9 est rejeté (abstention quasi unanime)

1.3.2.10 Que l'on retire «Autre» et « ou de représentation » de « Autres projets mobilisateurs ou de représentation » (ligne D-31).

La proposition d'amendement 1.3.2.10 est dument appuyée

1.3.2.10.1 Que l'on scinde la proposition d'amendement 1.3.2.10 afin de traiter séparément les deux éléments à retirer du nom de la case budgétaire.

Dument proposée et dument appuyée, la proposition privilégiée 1.3.2.10.1 est adoptée à la majorité

La proposition d'amendement 1.3.2.10.1 devient donc les propositions d'amendement 1.3.2.10.2 et 1.3.2.10.3

1.3.2.10.2 Que l'on retire « Autres » de « Autres projets mobilisateurs ou de représentation » (ligne D-31). L'amendement 1.3.2.10.2 est rejeté à la majorité

1.3.2.10.3 Que l'on retire « ou de représentation » de « Autres projets mobilisateurs ou de représentation » (ligne D-31). L'amendement 1.3.2.10.3 est adopté à la majorité

1.3.2.11 Que la case budgétaire « Soirées aux Philanthrope » (ligne D-22) se voit allouer 1500 \$ et que la case budgétaire « Soirées de sports » (ligne D-23) se voit allouer 1000 \$.

Dument proposé et dument appuyé, l'amendement 1.3.2.11 est adopté à la majorité

1.3.2.12 Que la case budgétaire « Coupe / Carnaval ADEESE » (ligne D-21) passe de 1000 \$ à 2000 \$. Dument proposé et dument appuyé, l'amendement 1.3.2.12 est adopté à l'unanimité

2. Orientations annuelles

2.1 Que soient adoptées ces orientations :

1. Formation et soutien aux associations modulaires

1. Assurer un soutien aux différentes associations modulaires, entre autres, par la formation des exécutants-es (sur la gestion des affaires courantes dans une association, les affaires pédagogiques, les enjeux du mouvement étudiant et les pratiques féministes)

2. Travailler conjointement avec l'AMEBES pour assurer un suivi sur la restructuration du BES

3. Travailler conjointement avec l'AEELS dans le cadre de l'évaluation de leur programme

2. Communications internes

1. Augmenter les moyens de communication et la visibilité de l'ADEESE auprès des étudiants-es, notamment auprès des étudiants-es des programmes sous-représentés, et les informer des enjeux qui les touchent directement

2. Sensibiliser les membres à la vie politique étudiante, citoyenne, aux féminismes et aux pratiques féministes (alternance, parité, féminisation des interventions, etc.) et aux enjeux syndicaux du monde de l'éducation

3. Démystifier les membres quant aux procédures sur les instances, notamment celles de l'assemblée générale

4. Soutenir l'équipe du journal Nota Bene et les aider à développer son site web

5. Féminiser l'ensemble des communications de l'ADEESE

3. Cycles supérieurs

1. Doter l'ADEESE d'un discours sur les finalités des cycles supérieurs

2. Augmenter la visibilité du Concours de vulgarisation de la recherche en éducation (CVRÉ) et participer à son développement

3. Améliorer la représentation des cycles supérieurs au sein de l'ADEESE

4. Participer à la création d'une association modulaire des cycles supérieurs

4. Services aux membres

1. Adopter un plan de développement pour le SLU et le café étudiant
2. Soutenir le processus d'autogestion du café étudiant
3. Développer de nouveaux services, notamment un service de tutorat pédagogique à l'intention des stagiaires
4. Diffuser auprès des membres les services offerts à l'UQAM aux parents-étudiants-es, notamment les activités du Comité de soutien aux parents-étudiants de l'UQAM (CSPE-UQAM)
5. Instaurer un service de garderie lors des assemblées générales

5. Affaires institutionnelles

1. Adopter de nouveaux règlements généraux afin de rendre l'ADEESE davantage transparente et démocratique et d'inclure des pratiques féministes
2. Réviser l'ensemble des politiques de l'ADEESE
3. Rédiger une politique des communications intégrant la féminisation à l'ADEESE
4. Consolider le système d'archivage de l'ADEESE
5. Réviser le cahier de position de l'ADEESE et y inclure des revendications féministes
6. Préparer le 30e anniversaire de l'ADEESE, entre autres par la rédaction d'un document sur l'histoire de l'association.
7. Faire une recherche sur les membres de l'ADEESE, notamment sur leurs conditions de vie et sur leurs besoins
8. Appuyer logistiquement et financièrement la création d'un comité féministe

6. Affaires sociales

1. Favoriser le sentiment d'appartenance des membres à l'ADEESE par l'organisation d'activités culturelles, sportives, sociales, politiques, de formation et de mobilisation
2. Organiser des ateliers et des conférences visant à compléter notre formation universitaire (féminismes et éducation, éducation à la sexualité, philosophie pour enfants, monde syndical, etc.)
3. Combattre par la sensibilisation toutes formes de discrimination basée, entre autres, sur l'ethnicité, la langue, la classe, le genre, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'habileté physique et mentale ou la religion lors des activités organisées par l'ADEESE et dans ses espaces collectifs

La proposition 2.1 est dument appuyée

2.1.1 Que l'on retire « 3.1 Doter l'ADEESE d'un discours sur les finalités des cycles supérieurs ». Dument proposé et dument appuyé, l'amendement 2.1.1 est rejeté à la majorité

La proposition 2.1 est adoptée à l'unanimité

2.2 Que soient adoptées ces orientations :

Représentation et les enjeux locaux

1. Assurer une participation active sur les différentes instances et sur les différents enjeux de l'UQAM
2. Participer au processus d'adoption du plan stratégique de l'UQAM
3. Faire de la représentation auprès de l'UQAM pour augmenter les services aux étudiants-es, entre autres, les services de santé et de pédagogie
4. Lutter contre l'ensemble des compressions budgétaires à l'UQAM
5. Proposer une uniformisation des barèmes de notes au sein des départements

2.2.1 Que le cinquième point se lise plutôt comme-ci : « Proposer une uniformisation des barèmes de notes et de la politique de français au sein des départements ». La proposition d'amendement 2.2.1 est dument appuyée

2.2.1.1 Que l'on ajoute « et de féminisation ». Dument proposé et appuyé, le sous-amendement 2.2.1.1 est rejeté à la majorité

L'amendement 2.2.1 est adopté à l'unanimité

2.2.2 Que l'on ajoute un sixième point, « Faire pression sur la Faculté afin que les règles de féminisation du guide de l'UQAM soient appliquées ». La proposition d'amendement 2.2.2 est dument appuyée

2.2.2.1 Que l'on ajoute : « et notamment intégrées à tous les plans de cours. ». Dument proposé et appuyé, le sous-amendement 2.2.2.1 est adopté à l'unanimité

L'amendement 2.2.2 tel que sous amendé une fois est adopté à l'unanimité

La proposition 2.2 telle que sous-amendée deux fois est adoptée à l'unanimité

2.3 Que l'ADEESE travaille pour qu'une procédure d'arrêt de stages juste et équitable soit mise en place. Dument proposée et dument appuyée, la motion 2.3 est adoptée à l'unanimité

2.4 Que l'on clôt l'assemblée. Dument proposée, dument appuyée, la proposition privilégiée 2.4 est adoptée à la majorité (à 20 h 14)